

Environmental and Social Data Sheet

Overview

Project Name: LILLE METROPOLE – EAU & ASSAINISSEMENT
 Project Number: 20110253
 Country: France
 Project Description: Dans le cadre de la mise en conformité des rejets de la communauté urbaine et de la protection contre les inondations, le projet inclus la reconstruction de la station d'épuration de Marquette-lez-Lille et réseaux associés, un programme de lutte contre les eaux claires parasites et la construction d'un bassin d'orage.

EIA: Required X
 Not required

Carbon Footprint: are the project emissions estimated to exceed the absolute (gross) or relative (net) emissions thresholds (100,000 or 20,000 tons CO₂e/year respectively) of the EIB Carbon Footprint Pilot exercise? Scope, boundary, baseline and thresholds are defined in the EIB draft Carbon Footprint Methodologies.

Yes
 No X

Summary of Environmental and Social Assessment, including key issues and overall conclusion and recommendation

De par sa nature et par l'obligation de mise en conformité des infrastructures, le projet est axé sur une amélioration du traitement des eaux usées dans un but d'obtenir un meilleur statut écologique. Aussi dû au fait que les installations se situent en centre-ville et bordure de zone résidentielle, de nombreux critères de développement urbains ont été pris en compte pour l'obtention des divers permis de construction requis. Hormis les impacts normaux de construction déjà pris en considération et atténués, le projet devrait donc apporter les impacts positifs suivant :

- Amélioration et mise en conformité de la qualité des rejets
- Protection contre les inondations
- Empreinte carbone des installations et de leur opération
- Régénération de quartier
- Amélioration du cadre de vie des résidents

Le promoteur a mis en œuvre des moyens importants pour concevoir un projet qui réponde à des normes strictes d'urbanisme et qui prenne largement en compte la thématique du changement climatique. En même temps, les impacts de la construction sont atténués pour agrémente au mieux la vie des résidents proches. Notamment la reconstruction de la station d'épuration de Marquette-lez-Lille et la création du bassin d'orage des Bateliers situé en centre-ville sont des installations phare pour le service Eau de la Communauté Urbaine. Le projet répond donc aux objectifs environnementaux de la Banque avec une réelle plus-value sociale.

Environmental and Social Assessment

Environmental Impact and Mitigation

Mise en conformité des rejets

Le projet et notamment la reconstruction de la station de Marquette-lez-Lille s'inscrit dans un mécanisme de mise en conformité des rejets dans la Marque et la Deûle. Le Nord de la France ayant été récemment reclassé 'Zone Sensible' et selon le rapport de la Commission Européenne¹, le traitement pour la ville de Lille est considéré très insuffisant. LMCU a donc mis en place un programme d'amélioration de ses stations de traitement pour améliorer la qualité des rejets.

Impacts liés au changement climatique

Réduction des volumes d'eaux souterraines infiltrées

Le programme de lutte contre les infiltrations d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement implique une réduction de volume à pomper et à traiter. Ces eaux d'exhaure proviennent du drainage de cave, parking et de structures immobilières construites sous le niveau de la nappe phréatique injectées localement dans le système d'assainissement. Ce qui représente donc une économie d'énergie contribuant à une amélioration du système et de l'empreinte carbone de l'activité.

Réduction des volumes d'eaux pluviales en réseau

Que ce soit pour la reconstruction de la STEP à Marquette-lez-Lille ou pour le bassin d'orage des Bateliers, le promoteur a insisté pour que les eaux pluviales de chacun des sites soient infiltrées sur place. La conception des projets a donc tenu compte de ce facteur et les matériaux et espaces verts (eg. Noues et toitures végétalisées) ont été adaptés de façon à ce que les sites ne déversent aucunes eaux pluviales à l'égout.

Génération d'énergies renouvelables (spécifique au site de Marquette-lez-Lille)

D'une part l'introduction de digesteurs dans le processus de traitement des eaux usées implique la génération de biogaz. Celui-ci va être utilisé pour la production d'électricité et ce faisant la génération thermique associée est réutilisée dans le traitement des boues et le chauffage des bâtiments. L'électricité produite est aussi utilisée sur site pour l'opération des instruments et pompes. Le biogaz généré devrait couvrir 94% des besoins thermiques du site. La STEP de Marquette-lez-Lille devrait avoir une autonomie énergétique presque totale.

De plus, 1,300m² de panneaux photovoltaïques seront installés et produiront 31,000kW par an.

Lutte contre les inondations

Les réseaux et infrastructures qui seront développés dans le cadre de ce projet ont pour but de canaliser et de contenir au mieux les fortes précipitations qui occasionnent de nombreuses inondations de caves et rejet non traités en milieu naturel. Notamment le bassin d'orage qui sera créé sur le site des Bateliers situé au cœur du centre ville de Lille devrait éviter le refoulement des égouts dû à un sous-dimensionnement des infrastructures existantes.

Etude d'Impact Environnemental Stratégique (EIES)

Les projets inclus dans cette opération font partie du schéma directeur 2007-2012 de l'agglomération de Lille. Le dossier Loi sur l'eau attaché à ce schéma directeur a été soumis pour approbation à la Préfecture (Autorité Compétente) en Décembre 2005. Le dossier n'a donc pas été soumis à EIES puisque la directive Européenne SEA 2001/42/EC n'est entrée en vigueur qu'au 21 Juillet 2006.

¹ 52001DC0685 - Rapport de la Commission - Mise en œuvre de la directive 91/271/CEE du Conseil du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires, modifiée par la directive 98/15/CE de la Commission du 27 février 1998 /* COM/2001/0685 final */

Carbon Footprint

Pas applicable.

Social Assessment, where applicable

Atténuation des bruits et odeurs

Le projet consiste en plusieurs sous-projets phare pour la Communauté Urbaine de Lille. Dû à leurs situations géographiques, les sous-projets situés en plein cœur de l'agglomération de la ville de Lille, donc en milieu très urbanisé, ont reçus une attention particulière. Des mesures particulières d'atténuation d'impact ont été mis en place durant la construction pour limiter les impacts sur le trafic autoroutier via, par exemple, la création d'un pont traversant la Marque pour le chantier de Marquette-lez-Lille, ou bien la redirection de voie sur le site des Bateliers.

Aussi durant l'opération, le design des bâtiments a été conçu de façon à ce que les équipements bruyants et parties de traitement primaires soient couverts pour réduction du bruit et des odeurs. De plus des filtres à charbon actif sont présents dans ces bâtiments pour traiter les odeurs.

Régénération de quartier

Les sites affectés constituent une emprise importante et leur proximité avec des quartiers résidentiels et touristiques implique des contraintes d'intégration strictes. Un effort significatif a été développé pour améliorer l'implantation des nouvelles structures dans le paysage urbaine. Les 2 sites ont donc été totalement repensés architecturalement dans le contexte de leur fonction et pour une meilleure représentation des services de la Communauté Urbaine au sein de la population. Cette initiative devrait permettre une valorisation des sites en question et de leurs environs.

Public Consultation and Stakeholder Engagement

En accord avec les Directives Européennes et la réglementation nationale, ce projet a fait l'objet de diverses consultations publiques pour l'obtention des divers permis et autorisations requises. La reconstruction du site de Marquette-lez-Lille a fait l'objet d'un EIA et le Résumé Non Technique (RNT) est publié sur le site de la BEI.